AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-80379892

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

ABONNEMENT ANNUEL :

60,00 f

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 147 du 30 AVRIL 1980.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE.- (poiriers - pommiers)

Depuis notre dernier bulletin, la végétation s'est développée malgré les températures relativement basses.

La protection assurée par le dernier traitement devient insuffisante et en cas de pluies des contaminations sont à redouter.

Un traitement est à effectuer au début de la semaine du 5 au 10 Mai.

OIDIUM.- (pommiers)

Les premières attaques sont visibles sur jeunes pousses.

La lutte contre cette maladie ne doit pas être négligée surtout dans les vergers très infestés.

Profiter du traitement contre la tavelure pour intervenir en même temps contre l'oïdium.

ARAIGNEE ROUGE.- (Panonychus ulmi)

Les éclosions ont débuté le 17 Avril dans le département du Puy-de-Dôme.

Il est encore trop tôt pour effectuer un traitement.

Des indications ultérieures seront fournies.

PUCERONS.-

Les éclosions se poursuivent, intervenir s'il y a lieu.

PSYLLE.- (poiriers)

Les premières éclosions sont observées depuis le 23 Avril.

Selon l'importance des populations larvaires et en particulier dans les vergers n'ayant pas fait l'objet d'un traitement d'hiver contre les adultes, il y a lieu d'intervenir dès réception de cette note.

Les produits suivants peuvent être utilisés :

fenvalerate	(SUMICIDIN)	monocrotophos	(AZODRIN 20 - NUVACRON)
perméthrine	(PERTHRINE - AMBUSH)	amitraze	(TUDY - MAÏTAC)
décamétrine	(DECIS)		

Tous ces produits sont dangereux pour les abeilles, sauf l'amitraze.

CULTURES INDUSTRIELLES

COLZA.-

- Charançon des Siliques

Les captures sont faibles dans l'ensemble et aucune intervention n'est à envisager pour l'instant. Toutefois, une visite des cultures s'impose au niveau de chaque parcelle. (Pour le seuil d'intervention consulter le bulletin n° 146 du 18 Avril).

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET.

CULTURES MARAICHERES

FRAISIERS.-

- Maladie des taches rouges

Pour lutter contre cette maladie cryptogamique, fréquente dans de nombreuses parcelles, effectuer deux pulvérisations, l'une au stade première feuille étalée, la suivante 2 à 3 semaines plus tard avec un produit à base de mancozèbe ou de manèbe.

- Pourriture grise (Botrytis cinerea)

Il est rappelé que quatre applications sont conseillées contre ce champignon :

. fin bouton vert
. début de la floraison
. pleine floraison
. premiers fruits verts bien formés.

Les produits suivants peuvent être utilisés : dichlofluanide (EUPARENE), iprodione (ROVRAL), vinchlozoline (RONILAN).

GRANDES CULTURES

CEREALES.-

- Maladies du feuillage

. Rhynchosporiose (orge)

Une légère progression de la maladie est notée dans certaines parcelles dans les départements de l'Allier et de la Creuse.

Dans ces parcelles une intervention peut encore être envisagée.

* REMARQUE

Sur escourgeon et orge d'hiver la présence de petites taches brunes sont observées. Elles peuvent avoir plusieurs origines principalement : hypersensibilité à l'oïdium, désordres physiologiques ou nutritionnels.

Ces symptômes ne doivent pas être confondus avec ceux occasionnés par la rhynchosporiose et ne justifient pas un traitement spécifique.

. Oïdium (orge)

Des attaques récentes sont observées en différentes régions.

Il est conseillé de suivre la progression de ce champignon dans les prochains jours.

. Septoriose (blé)

Dans la plupart des cas, aucune évolution n'a été notée par rapport aux indications données dans le précédent bulletin.

V I G N E

EXCORIOSE.-

Si le traitement d'hiver n'a pas pu être réalisé avant le débourrement et que des risques subsistent dans certains vignobles, un traitement peut être envisagé au stade C (pointe verte) suivi d'une deuxième application au stade E (premières feuilles étalées).

Les produits ayant une action sur ce champignon sont les suivants :

dichlofluanide	(EUPARENE)	mancozèbe	(DITHANE M 45 et LF, SANDOZEBE)
dithianon	(DELAN)	métirame de zinc	(POLYRAM)
folpel	(nombreuses spécialités)	propinèbe	(ANTRACOL)

- Associations de cymoxemide (anciennement curzate) avec :

cuivre + captafol (SYPHAL), cuivre + zinèbe (CUPROFIX CZ activé), cuivre + zinèbe + folpel (CUPROFIX F activé), folpel + captafol (SYGAN), cuivre + folpel (ANTEOR C), folpel (ANTEOR), mancozèbe (FULVAX, REMILTINE, REMILTINE S).

- Autres associations

captafol + folpel (MYCODIFOL)
phoséthyl d'aluminium + folpel (MIKAL)
folpel + mancozèbe (MANCOFOL)
manèbe + méthylthiophanate (ORGANIL, PELTAR)
milfurame + folpel (VAMIN - CALTAN)

ACARIOSE.-

La présence de ces acariens a été déterminée dans certaines parcelles de la région de SAINT-POURÇAIN-s/SIOULE (à la suite d'examen d'échantillons).

Il y a lieu de surveiller ces ravageurs et d'intervenir si nécessaire avec un produit à base : d'endosulfan forme huileuse, d'oléoparathion ou de soufre en poudrage.

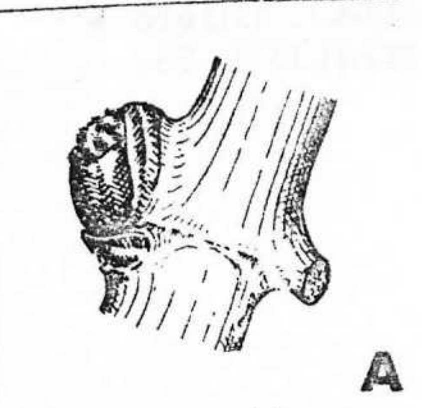
Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

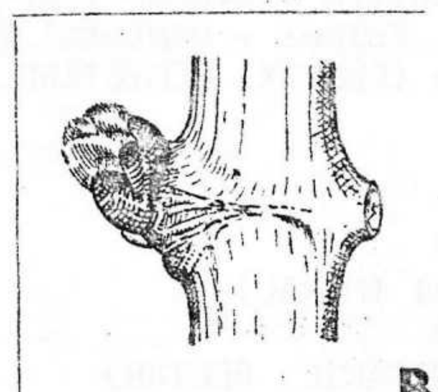
P54

Stades repères de la vigne



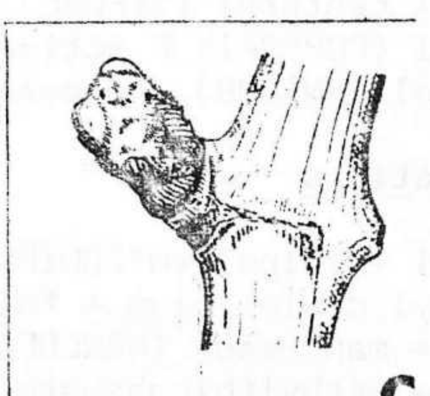
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



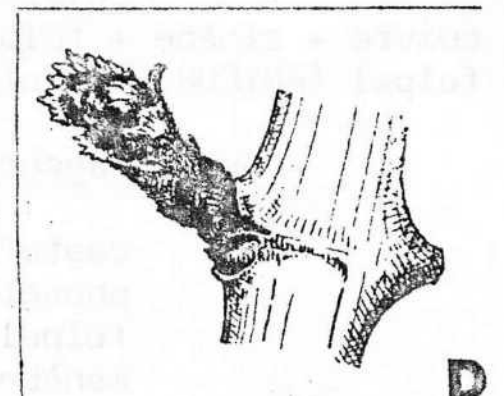
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent, protection cotonneuse brunâtre très visible.



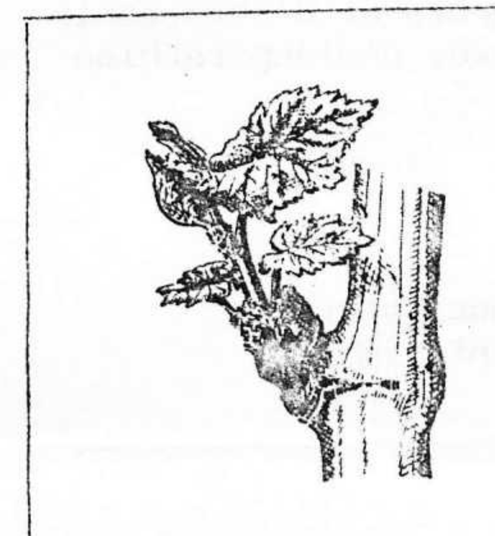
Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



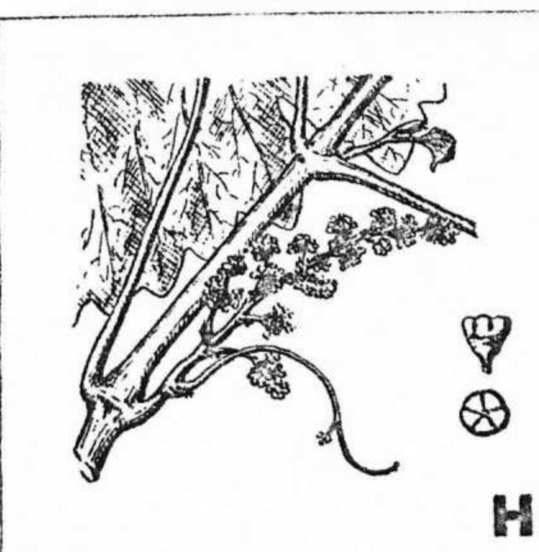
Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



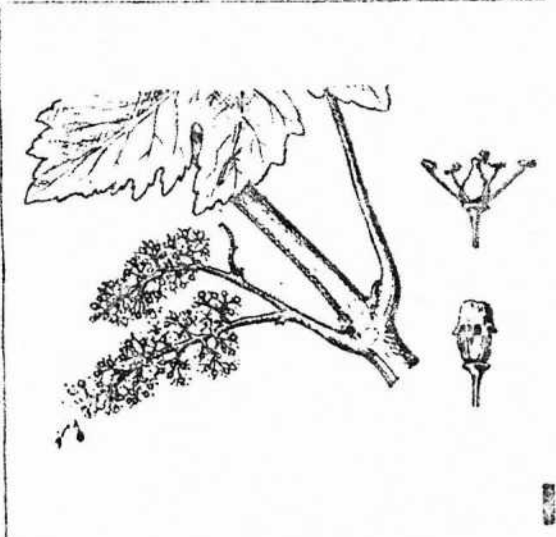
Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



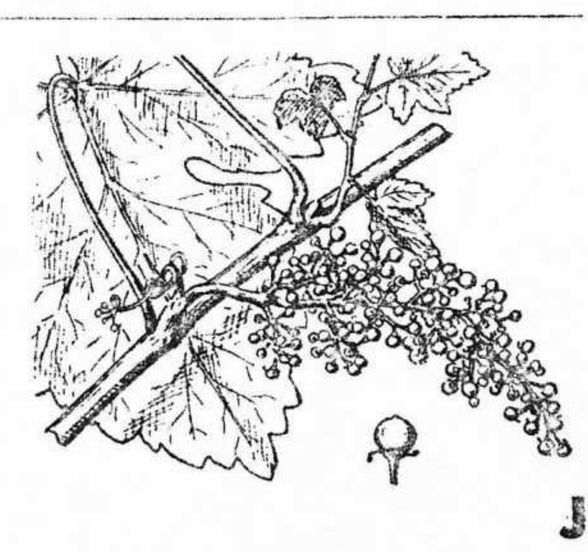
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.